

A l'attention des membres du Comité de quartier n°1
Rive Gauche – Plein Soleil - L'Hoirie

Dossier suivi par :
Service communication
CAYOT Jean-François
☎ : 04 76 50 4768
mél : jeanfrancois.cayot@ville-voreppe.fr

Réunion Plénière CQ1 – Lundi 22 février 2023 – 18:30

Nb de personnes présentes : 19



Présents pour la Ville : Charly PÈTRE (Elu - 8^e adjoint vie des quartiers) – Angélique ALO-JAY (Conseillère municipale référente CQ1) – Jean-François CAYOT (Chargé de mission Comités de quartier).

Habitants présents :

Taline BERTHOZ – Jocelyn BERTHOZ – Yvonne BOULONGEAT – Johann CHEVALIER - Jean-Claude FROMAGET – Thierry GARIN – Jérôme GASDEBLAY – René GUÉRIN – Gilles KIRKOR – Béatrice MARCELLIN - Michel MARICHY – Nathalie MARTINEZ – Odette RECOUVROT – Delphine SOUCHET – Nicole VIVET.

Excusés : Maddy BLANC – Jacques GOREZ

Thèmes-

- *Retour sur les dernières déambulations.*
- *Point sur l'extinction de l'éclairage nocturne, deux mois après la mise en œuvre.*
- *Présentation des actions pouvant être mise en œuvre dans le cadre de Voreppe "ville prudente".*
- *Questions diverses.*
- *Nouveau référent CQ1*

Après un tour de table des personnes présentes, retour sur la dernière déambulation dans le comité de quartier Rive gauche / Plein Soleil / L'Hoirie.

➔ **Retour sur la dernière déambulation (1^{er} juin 2022)**

➤ **Rue de Nardan**

Le comité de quartier fait remarquer que le trottoir n'est pas continu et qu'il reste une zone en gravier

- ◆ *Aujourd'hui, le propriétaire a commencé les travaux du muret qui ne sont pas terminés. Les enrobés ne peuvent pas encore être réalisés. Le budget 2022 engagé pour ces travaux peut être basculé sur l'année 2023.*

➤ **Arcade / entrée du Lycée**

Du mobilier urbain est "détérioré" : table graffée, barrière descellée, ...

- ◆ *Le mobilier urbain a été réparé.*

➤ **Stalingrad – Débouché de la voie verte**

Les membres du comité de quartier s'étonnent que la voie verte qui démarre sur la rue de Lattre de Tassigny termine en impasse et ne soit pas accessible côté Stalingrad.

- ◆ *La Ville n'est pas propriétaire du foncier nécessaire à l'aménagement de ce débouché. Nous pouvons aller jusqu'à l'expropriation, mais c'est un dossier compliqué en cours. Nous sommes toujours en discussion à l'amiable avec le propriétaire.*

Un riverain indique que les véhicules roulent vite sur Stalingrad, et sollicite un renforcement de la signalétique (vitesse limitée à 30 km/h).

- ◆ *Les comptages réalisés sur ce secteur de Stalingrad récemment montrent une vitesse 85 (vitesse en dessous de laquelle roulent 85 % des véhicules) de 43km/h, ce qui est certes supérieur la vitesse limite sans toutefois qu'on puisse juger la situation "catastrophique". Le renforcement de la signalisation par un marquage au sol sera étudiée par les services. **La signalisation au sol sera renforcée au milieu de l'avenue Stalingrad, par un 30km/h.***

➤ **Promenade de Roize**

Les représentants de la Ville indiquent que la replantation des acacias, sur la première partie de la promenade en partant du haut, sera réalisée cet automne. La seconde partie serait traitée (sous réserves des arbitrages budgétaires) sur 2023. Ceci permettra de régler le problème des racines qui dégrade la voie verte.

Un projet est en cours d'élaboration avec COREPHA pour proposer l'installation de panneaux pédagogiques sur la Roize (crue, faune,...) et d'arches au niveau de l'entrée et de la sortie de la promenade.

- ◆ *Replanter des acacias sur la première partie de la promenade en partant du haut, a été réalisée cet automne. La seconde partie sera traitée sur 2023 Plus d'arbres, des essences nouvelles aux racines ne poussant pas à l'horizontale. Ceci permettra de régler le problème des racines qui dégradent la voie verte.*
- ◆ *il conviendra que ce projet soit validé par une instance décisionnelle municipale pour qu'il puisse être mis en œuvre.*

La promenade de Roize est dangereuse en raison de la vitesse des vélos, le nombre de personnes âgées, enfants en bas âge, trottinettes, les chiens en liberté.

La voie verte n'est pas une garantie de sécurité et l'on se doit d'être prudent. Les gens ont peur de prendre le vélo sur cette partie de la voie verte (groupe de cyclotouristes, utilisation de charrette accrochée au vélo, ...).

Cet été, la cohabitation des nombreux modes de transports doux va poser problème même si les vélos sont soumis au code de la route et à la prudence. Le partage de l'espace public par les différents modes de déplacement est une vraie question à l'avenir.

Pourquoi ne pas passer par l'autre passerelle, par les Banettes ou ne pas aménager la rive droite pour dédoubler le passage des vélos et réserver la rive gauche aux promeneurs, famille, personnes âgées, ...

Une nouvelle campagne de sensibilisation sur la propreté et les incivilités. Volonté d'éduquer les propriétaires de chien.

La replantation des acacias, sur la première partie de la promenade en partant du haut, a été réalisée cet automne. Il a été planté plus d'arbres qu'il n'en a été retiré. Pour 2023. De nouveaux arbres seront plantés et ensuite, l'enrobé sera refait. Mais ces nouvelles essences permettront de régler le problème des racines qui dégradent la voie verte.

Seule la rive gauche est aménagée, mais pas la rive droite ! Pourquoi ne pas l'aménager pour dédoubler le passage des vélos ?

- ◆ *Pas sûr qu'il y ait suffisamment de place pour l'aménager ; voie cyclable, arbres pour ombrager, ... mais proposition à travailler.*

→ **A noter sur tout le long du parcours**

Il a été repéré à plusieurs endroits que de la végétation dépasse des propriétés riveraines sur l'emprise du domaine public (voie verte le long du lycée, Stalingrad, rue de Nardan, ...).

- ◆ *Un courrier a été fait aux propriétaires pour leur rappeler leurs obligations.*

➤ **Mur au-dessus des jardins des Turpinières**

Les membres du comité de quartier signalent un problème sur le mur de soutènement entre les jardins rue des turpinières et le cimetière / rue Curé Nublat.

- ◆ *Il est prévu de lancer une étude (diagnostic + préconisations de travaux) sur les murs et ouvrages d'arts du cimetière du Bourg. Cette étude serait réalisée par un bureau d'étude spécialisé, sur 2022 – 2023. Le mur, objet de la demande du comité de quartier est compris dans le périmètre d'étude.*

- ◆ **Dernière information : Cette étude est lancée et portera sur les murs de soutènement du cimetière du Bourg. Elle a pour but de définir un programme de travaux sur le bon entretien de ceux-ci. Elle se déroulera à partir du mois de mars 2023 pour une durée d'au moins un an, et nécessitera des interventions sur le talus, situé entre la rue du Curé Nublat et le chemin des Turpinières.**

➤ **Sortie de parking - 86 rue de l'Isle**

Sortie sans visibilité.

L'empiètement du restaurant Flagrant Délires rétrécit la rue. (Quille abimée devant le restaurant).

➤ **Croisement Rue Pognient // rue de l'Isle (49 rue de l'Isle)**

Regard enfoncé avec des pavés autobloquants en bordure, sur le parking.

Nids de poule dans le parking du 49 rue de l'Isle

Problème d'étanchéité (copropriété) entretien du parking par la ville.

- ◆ *Il a été pris de note de cette situation.*

➤ **Rue Vigier**

A partir de la rue de Charnècles, Il y a possibilité de tourner à droite, en roulant sur le trottoir « bateau » mais les travaux ne sont pas terminés.

→ **Extinction nocturne de l'éclairage public.**

La ville de Voreppe a fait le choix de passer à l'extinction nocturne de l'éclairage public, pour des raisons développées en son temps, notamment énergétiques.

Réactions, c'est mieux ! Globalement pas de plainte à ce sujet. Extinction totale de l'éclairage public de 23:30 jusqu'à 5:30.

Pas de retour particulier depuis la mise en œuvre de cette mesure. Un point sera de nouveau pendant l'été. Cette période d'observation peut permettre des ajustements en fonctions des retours.

Proposition d'un éclairage solaire pour les piétons, le soir.

- ◆ *A voir avec le coût, les incivilités, ...*

Après 23:30, il se peut que des lampadaires ne fonctionnent pas. Il existe un numéro vert pour signaler au prestataire les dysfonctionnements et ainsi, lui permettre d'intervenir. Le N° vert peut être trouvé sur les moyens de communication de la ville (Voreppe Emoi, Politéia, panneaux lumineux, ...)

➤ **Plaque allée des Grands Champs**

Suite à la réunion de CQ, la fiche navette 31 a été reçue et donnée au service Espace public.

La rue de l'Hoirie étant en sens unique, les livreurs ne voient pas le panneau "Allée des grands champs". Nous demandons que le panneau soit mis sur le trottoir gauche.

- ◆ *Fiche navette 31 traitée – En attente de réponse.*

➤ **Projet d'aménagement de la Place Armand Pugnot**

Les études ont démarré avec un cabinet d'architecture, d'urbanisme et une personne du patrimoine pour prendre en compte l'aspect historique du lieu.

Principe retenu : partage de la voirie entre les vélos, les piétons. Une zone de rencontre où le piéton a toujours priorité, devant la salle Armand Pugnot. Les voitures pourront toujours passer mais les aménagements les inciteront à rouler doucement. Le stationnement sera réduit sur la place mais des places ont été créées à titre préventif sur le parking des Petits jardins. Une démarche longue mais d'ici septembre / octobre 2023, les premiers scénarii seront présentés.

Réduire le nombre de places va impacter les commerçants de Voreppe.

- ◆ *Il y a des parkings dans et autour du centre-ville de Voreppe : le parking des Petits Jardins, de la Caisse d'épargne, le parking devant Les Charminelles, de la Place Thévenet, de la Blayère, de l'Isle, ...*
- ◆ *Avec toujours la solution des disques 15min.*

La concertation des voreppins a commencé, il y a un an, avec un sondage. Une 2^e phase de aura lieu au moment de la proposition des différents scénarii.

Une discussion s'engage par rapport à l'état des commerces à Voreppe. Il existe des pas-de-porte non loués malgré plusieurs demandes de personnes intéressées. Il est difficile de donner une explication et d'intervenir pour forcer à louer (droit privé).

Le rôle des Bâtiments Nationaux de France aussi dans les travaux extérieurs des commerces, en raison du Château dans le centre de Voreppe.

➔ **Voreppe, ville prudente**

Inciter les habitants à adopter une démarche éducative pour plus de précautions dans l'utilisation des véhicules.

Une démarche éducative qui part de l'école où il s'agit de s'approprier l'intérêt de rouler de manière prudente sur les voies communales.

Des aménagements seront réalisés au fil du temps pour rouler de façon plus prudente. (rétrécissement de voirie, pose d'écluse, de radars pédagogiques (ex. Avenue André Malraux), ...)

La démarche essentielle de Voreppe est de s'engager dans cette démarche. Rôle des comités de quartier dans cette démarche éducative, pour inciter les citoyens à respecter.

Faire un comptage sur l'avenue Honoré de Balzac.

➤ **Rue Plein Soleil**

Profiter de l'intervention du Pays Voironnais pour les conduites pour réaménager la surface, car les trottoirs sont quand même étroits. Pas encore programmé !

- ◆ *PLU – Piste cyclable. Le projet d'élargissement a été envisagé mais le coût des acquisitions pour ce projet étant trop élevé, il a été abandonné et la rue Plein Soleil reste en sens unique.*

➤ **Rue de Lacordaire**

Pas de trottoirs. problème de parking.

➤ **Parking SUPER U**

Il est maintenant fermé le soir et le week-end.

➤ **Rue de la Chapelle**

Les livreurs s'engouffrent dans la rue et suivant la taille du véhicule de livraison, ils ne peuvent pas tourner à droite. Alors, ils font marche arrière et c'est dangereux pour les passants. Est-il possible de poser une signalisation leur précisant qu'ils ne pourront pas tourner à droite au bout de la rue de la Chapelle ?

➤ **Infiltration d'eau**

Suite aux derniers travaux du Pays Voironnais, il y a une infiltration d'eau nécessitant une recherche de fuites. Nous contactons la CAPV.

➤ **Nettoyage des chenaux**

La Mairie peut elle faire les travaux dans le bourg ?

- ◆ *La ville de Voreppe ne peut pas intervenir, juste donner l'autorisation d'occuper l'espace public et nous conseillons aux personnes de se coordonner pour faire et payer ensemble une seule et même entreprise pour le curage des chenaux.*

➤ **Square rue Plein soleil**

Reproduction des chats errants.

Renseignements pour une campagne de stérilisation des chats.

2 associations peuvent traiter cette problématique du chat errant.

- ◆ *Les patounes libres de Voiron. Ils sont joignables au **06.75.40.23.13***
- ◆ *Chats libres de Grenoble et de l'Isère, joignable au **04.76.49.87.27***

➤ **Tout à l'égoût**

La compétence appartient au Pays Voironnais. C'est lui qui a entrepris les études dans la rue Plein Soleil pour la séparation des eaux pluviales et des eaux usées.

➤ **Point d'Apports Volontaires**

Les PAV sont de la compétence de la CAPV. **Rue de Nardan**, volonté d'une copropriété d'avoir un espace pour enterrer les poubelles (PAV) Comment lancer le projet ? Est-ce possible techniquement ? La mairie va contacter le Pays Voironnais pour la rue de Nardan, voir si cela est techniquement réalisable. Attention à l'aspect financier.

La collecte des ordures pour les copropriétés n'ayant pas de poubelles passe par les points d'apport volontaire. C'est le cas de la copropriété Place de l'Ecluse, qui n'a pas de local poubelle, donc pas de poubelles.

➤ **Maison ex Loïodice derrière la médiathèque**

Les volets ont été ouverts derrière.

- ◆ *Transmis et réglé par le service foncier. Le nécessaire a été fait.*

➤ **Fibre internet**

Pour savoir si son secteur est relié à la fibre, voir sur le site d'Iserefibre et pour chez le particulier, voir avec son opérateur fournisseur d'accès. avenue André Malraux / rue de l'Hoirie.

➤ **Attribution d'un nom pour un chemin privé**

Le chemin privé est sans nom sur l'acte notarié et maintenant s'appelle rue de Cheyssière. Le propriétaire a contacté le service urbanisme de la ville et sa réponse est que, pour la fibre, les chemins privés se voyaient attribués un nom. Se renseigner auprès du service urbanisme.

➤ **Attention aux démarchages**

Les pompiers ont laissé leur calendrier dans les boîtes. Attention aux démarcheurs se faisant passer pour les pompiers. Eux, ils donnent un reçu pour leurs calendriers mais normalement, ils ne passent pas chez les gens.

➔ **Nouveau référent : Mme Nathalie MARTINEZ** secondée par M. MARICHY
Voici son mail : nathalie-marti@wanadoo.fr